

JABESCAMP 2015

Ce document est la compilation des réponses formulées par les participants aux questions suivantes :

1. Comment établir une cartographie des plateformes institutionnelles d'archives ouvertes	2
2. Le crowdsourcing vous semble-t-il à développer en matière de signalement ?.....	4
3. Comment envisager l'avenir du signalement des ressources électroniques en accès-libre (dont revues numérisées et A0) ? des collections d'e-books et des revues électroniques sous abonnement ? des licences nationales ?	6
4. Quels savoirs et compétences techniques devraient enrichir la formation des BIBAS ?.....	12
5. Comment organiser au mieux un travail collaboratif dans les domaines suivants : le traitement des documents en écritures non-latines ? Le contrôle qualité des notices d'autorité et bibliographiques ? Les outils de vérification des données type CheckSudoc ? Quels autres domaines se prêteraient selon vous à un travail collaboratif ?.....	17
6. Au-delà de la correction et de l'enrichissement des notices, quels bénéfices attendre des chantiers qualifiés effectués par tous (réseaux et ABES) ?	20
7. Que peuvent apporter les MOOCs aux bibliothèques ? Le signalement des ressources pédagogiques devient-il plus pertinent avec l'émergence des MOOCs ?	21
8. Comment améliorer le signalement des ressources patrimoniales numérisées?	24
9. Quelles sont vos attentes pour faciliter la réexploitation des données des différentes bases (Sudoc, IdRef, Calames, theses.fr) ?	25
10 - Qu'attendez-vous de l'ABES pour une mise en œuvre de référentiels communs avec les institutions documentaires, patrimoniales ou tout autre organisme intéressé ?	26
11. Comment valoriser la fonction "correspondant ABES" au sein de vos établissements ?	28
12. Quelles suggestions pour améliorer l'organisation du travail d'un coordinateur (Sudoc ou Thèses) ?.....	31
13. La communication via le PEB des thèses électroniques pour lesquelles le doctorant n'a pas donné l'autorisation de diffusion sur Intranet : retours d'expériences sur les solutions, notamment, techniques, adoptées par vos établissements.....	32
14. Vous semble-t-il pertinent de valoriser les thèses d'exercices de santé ? Comment ?	34
15. Quels retours d'expériences sur la formation des doctorants au dépôt électronique de leur thèse souhaiteriez-vous partager ?.....	36
16 - Toutes autres questions sur lesquelles vous souhaitez réfléchir ou débattre ensemble (merci d'indiquer le thème débattu et le numéro de votre table)	37

1. Comment établir une cartographie des plateformes institutionnelles d'archives ouvertes ?

Table 2 : Les chercheurs tiennent à leur plateforme institutionnelle. Il faudrait communiquer avec eux. Cette question ne nous semble pas formulée de la bonne manière. Avant d'avoir des objectifs, il faudrait définir les contours du projet. Il aurait fallu demander « Pourquoi mettre en œuvre une cartographie... » Plutôt que « comment ». Donc arrêt des débats.

Table 4 : à TOULOUSE 2 : une documentaliste aide les labos à la mise en place, comment se constituent les collections?

A Maison Orient et Méditerranée : tampon en fonction des labos et des équipes de recherche soit automatique soit avec intervention humaine. Le chercheur n'est pas sensibilisé aux questions de droit : co auteur ou éditeurs; détournement des archives ouvertes.

A INSTITUT CATHOLIQUE : projet

Interrogation sur le sujet : quelles sont les plateformes à part Hal, ArXiv, Roar ? : Registry international explorable par cartographie, université de Southampton mais mis à jour en 2008 pour OATAO; interaction Hal ArXiv, mais en SHS les publications restent en français; Université de Toulouse 1 est dans une collaboration internationale de droit; en France cela dépend du directeur du laboratoire. Base : métamoteur d'archives ouvertes; également Oaister ; les signets des bu semblent un peu abandonnés; les signets de la BnF sont mis à jour ; Bx rétroconversion de la recherche pour les données de la recherche; Il y a une rubrique dans l'Esgbu : est-elle exploitable ?

Table 25 : il faudrait que HAL moissonne toutes les archives institutionnelles et serve de plateforme de référence : problème ORI-OAI ne fonctionne pas dans de nombreux cas. Sinon, on pourrait organiser la mise en place d'un outil collaboratif pour signaler les plateformes

Table 27 : Définition de cartographie ?

On ne parle d'une liste des dépôts institutionnels (voir OpenAire). Représenter les entités du système, ce qui entre et qui sort à un niveau national. Relations entre les plateformes, visualisation graphique. Faire des extractions, avec quoi une archive est en relation, avec quelles autres entités vont-elles avoir des impacts ? Pourquoi ? Faire de la vulgarisation, de la pédagogie. Faire un diagnostic sur un état de la situation. Mettre en évidence des relations entre référentiels de données : +++ Documenter la plomberie pendant qu'on construit la maison plutôt qu'au moment où il faudra rechercher les fuites. Comment mettre en œuvre ? Qui peut le faire ? Idée d'une démarche coordonnée par un même acteur, alimentation distribuée ? Une agence nationale ? GTA O Couperin ?

Table 28 : Orléans a posé la question, et Enquête GTA O Couperin en cours. Les outils sont-ils abordés ? Attendre résultats enquête. Question du projet dans le cadre de la COMUE. Strasbourg indique qu'il y a un projet autour de HAL UGA pour Grenoble, Base Dumas. HAL a fonctionné en silo jusqu'à présent. A Orléans, correspondante thèse veut s'occuper aussi de HAL. Mieux travailler au niveau établissement sur l'articulation archive ouverte / applications ABES (thèses, autorités). A Strasbourg le choix du référentiel auteur pour l'AOI n'est pas encore fait: ORCID ? IdRef ?

Table 32 : On décortique la question : Quel intérêt de réaliser une cartographie ? Pour la BU ? Pour les usagers ? Pour les chercheurs ? AO recensées au niveau du Ministère et liste mise à dispo sur un site dédié

Table 33 : Sur la 1e question, le groupe envisage une cartographie des plateformes institutionnelles d'archives ouvertes sous forme d'une enquête auprès des établissements à mener par l'ABES.

Table 37 : Foisonnement des archives institutionnelles = problème de visibilité. CNRS : les chercheurs sont obligés de publier dans HAL, mais ils peuvent publier dans HAL.

Qui serait légitime pour coordonner ? Faux problème car HAL devrait être cette archive qui regroupe le tout. Existence de passerelles automatiques, mais problème liés aux mises à jour de HAL qui entraîne le plantage. Cartographie, mais à l'usage de qui ? Et où mettre en place cette cartographie = qui en a la charge ? Si cartographie = liste, l'intérêt pourrait être de constater des défaillances dans le réseau, des lacunes sur certains domaines de recherche. Par exemple, Université d'Angers développe actuellement une archive ouverte.

De plus au niveau des développements techniques, il y aurait des choses à partager, afin que chacun ne fasse pas chacun dans son coin.

Cartographie oui, mais pas uniquement une liste. Il faudrait que ça serve à faire des préconisations, notamment concernant les formats utilisés.

Table 40 : Il existe déjà un répertoire, la solution est de faire connaître ce répertoire et d'inciter les établissements à bien signaler ses AO.

2. Le crowdsourcing vous semble-t-il à développer en matière de signalement ?

Table 1 : Travail sur les autorités, ce serait un moyen de faire avancer ce chantier essentiel.

Table 2 : Le crowdsourcing pose le problème de l'authenticité et de la véracité de la source. Pour les ressources électroniques il y a une masse tellement importante qu'on ne peut pas tout vérifier. Pb du circuit de validation ? Qui reçoit la modification proposée ? Qui le traite ? Qui le valide ? Ex idref par l'intermédiaire d'un bouton. Pourquoi ne pas limiter à des parties de notices tels les sujets (ex sujets épineux en sciences). L'encadrement et la validation sont indispensables pour éviter les erreurs et conserver la qualité. Viser l'amélioration donc un professionnel doit en être garant.

Table 3 : Proposer / Inciter le chercheur à enrichir son profil, à signaler ses publications

Table 10 : C'est bien si seuls certains champs sont ouverts et non tous (risque de bruit). La fonction de tag est très peu utilisée en pratique.

Table 12 : Que fait-on quand on ne peut pas vérifier les demandes de rectification ? Jusqu'où va-t-on ? que fait-on quand ce n'est pas une personne dépendant d'un établissement ? Peut-on donner la main à la personne ? Non pas vraiment ? Quel est le rôle par exemple d'IDREF ? Ce n'est pas de fournir un CV (HAL le permet, peut-être renvoyer vers HAL). Jusqu'où faire confiance à un auteur pour compléter sa notice ? Risque d'avoir beaucoup de bruit ? Autre question pour les demandes de supprimer des infos (date de naissance par exemple - conservée dans des zones non visibles du public)

Table 25 : Le crowdsourcing est intéressant mais dans le cadre d'un circuit avec validation. Faut-il identifier la personne qui participerait sur les notices? > Amorçe d'un dialogue avec les chercheurs

Table 27 : Définir Crowdsourcing ? Voir Wikipédia, rattachement à notion de science participative. Experts ou grand public ? Retour expérience MNSH, orientée grand public, les herbonautes : Indexer l'herbier national, s'adresse à tous les citoyens, alimenter la base peu à peu. Jouer sur l'analyse de nombreuses réponses venues de sources indépendantes. Exemple : si 25 personnes ont lu « orchida nigra », c'est sans doute ça. Systèmes de validations à plusieurs niveaux. Exemple : les orchidées déjà terminées. Enjeux : mobiliser une communauté, quelle expertise sur la science participative ? Etre extrêmement cadré, Super organisation. Si on parle de données bibliographiques :
 - folksonomie, échec dans la plupart des catalogues
 - détection d'erreur sur une communauté donnée : signalement d'erreurs dans IdRef possible
 - Notion de masse critique, question de communication
 Déportation de l'alimentation vers des outils + généralistes (ex : Babelio) : outsourcing. Importance des questions de communication, ciblage des communautés, pour atteindre masse critique.

Table 35 : Attention avec le "crowdsourcing" : il doit permettre un enrichissement / correction, mais pas se substituer au travail de professionnels. Ne pas envoyer le mauvais message avec des projets de ce type. Importance de l'animation de communauté, de la modération, d'un circuit de validation. cf schéma présenté aux JABES par le British Museum. Crowdsourcing : ouvrir la possibilité de contribuer aux notices (indexation, commentaires sur une

ressource)? Étendre la collaboration avec d'autres bases de données / infrastructures dans des logiques d'automatisation? Crowdsourcing = accepter tout et n'importe quoi ? Tagging libre dans le SUDOC ? Catégoriser les utilisateurs = eg chercheurs de labo pointus -> autoriser des experts à alimenter l'indexation (chercheurs, spécialistes, auteurs...)? Pas de masse critique d'utilisateurs donc ne fonctionne pas. Il est en général difficile avec ce genre de projet d'atteindre une masse critique de participations : dans les catalogues de BM qui utilisent des fonctionnalités web 2.0, en réalité peu de commentaires d'utilisateurs. Peu d'appropriation par les utilisateurs dans les initiatives de tagging libre. Un peu gadget et peut-être pas pertinent en BU. Plus intéressant peut-être d'articuler nos outils avec des communautés type Librarything -> cf expérience BU Angers. Les référentiels structurés assurent des fonctions essentielles pour organiser et relier des ressources. Mais ne sont pas incompatibles avec du tagging libre, que des technologies peuvent également traiter et agréger (expériences de tagging sémantique). Ne pas oublier cependant qu'avant d'être un pb d'outils/technologies, c'est une question de relationnel avec les cibles (enseignants, chercheurs). Attention donc : avant d'envisager de développer des fonctionnalités de crowdsourcing, identifier le "crowd" potentiel. Et se rappeler que ce "crowd" n'est a priori pas acquis = eg enseignants frileux pour diffuser des infos sur leur cours, leurs bibliographies.

Table 40 : Exemple de documents venant de fonds photo de lieux patrimoniaux avec une difficulté de reconnaître les lieux photographiés, la sollicitation (sans incitation mais via contacts) d'un public averti pour enrichir les informations. Pas de vérification.

A Toulouse Archives départementales et municipales : crowdsourcing pour apporter des informations sur les lieux géographiques aussi. Pour la photographie et l'histoire locale, le crowdsourcing fonctionne bien. BFM : portail numérique sur le patrimoine local, pas de crowdsourcing a priori. Lever des incertitudes sur des contributeurs ou des lieux : fonctionne bien quand il y a des communautés d'expert. Recueil des contributions, validation et ensuite diffusion. Dans le cas du signalement, crowdsourcing ? Quel périmètre ? Pro ou tout public ? Dans les catalogues on aurait à gagner à autoriser les lecteurs à signaler des erreurs.

3. Comment envisager l'avenir du signalement des ressources électroniques en accès-libre (dont revues numérisées et A0) ? Des collections d'e-books et des revues électroniques sous abonnement ? Des licences nationales ?

Table 1 : Fonctionnement en PDA sur Open Édition pour parties payantes, en combinaison avec d'autres dimensions de collaboration, donnant accès pérenne. Les bases de signet ont-elles un avenir ? CUJAS, utilisation de DIGITOOL pour cette fonction, bonne remontée dans DT. Option de simple valorisation ponctuelle mais sans base permanente. Sur les libguides, les contrôleurs de liens morts sont-ils valables ? A priori oui (vérifier Paris Descartes).

Table 2 : Quel est le présent ? Exemple INED : soit catalogue, soit outil de découverte, soit ENT sous authentification. Catalogage titre à titre pas envisageable sur des volumes importants. Développement d'un outil de signalement des ressources électroniques unique (?) qui soit pratique pour les usagers : moissonner toutes les sources (exhaustivité et fiabilité). Donc l'avenir du signalement ne passera pas par les SIGB. Exemple de Mirabel : Cela passe par la collaboration avec les éditeurs et des données fiables.

Table 3 : Signaler le plus rapidement possible (même si métadonnées pas abouties) en attendant la mise à jour automatisée ultérieure.

Table 10 : 1ère étape: signalement des licences nationales. La deuxième étape serait le signalement de TOUTES les ressources électroniques payantes (périodiques, e-books...). Faut-il faire du SUDOC un Google bis ?

Cas de la BnF : cloison étanche entre le pérenne (bibliographie nationale et le non-pérenne ; un outil de découverte permet de fusionner les deux silos).

Cas des ressources libres : il est possible d'automatiser le signalement via des robots, (c'est ce que font les producteurs de KB de résolveur de liens ou de discovery tool). Risque: beaucoup de bruit... Pas de consensus sur cette question : Peut-être que la vraie solution se trouvera en local via les outils de découverte, en espérant que les outils de découverte soient moissonnés

Table 12 : Question qui intéresse le plus de participants à cette table. Question : quel intérêt si on a une base de découverte et un outil de découverte ? L'exemplarisation de masse dans le Sudoc fait du travail en moins, mais il reste le travail de signalement dans le SIGB.

Nantes fait l'exemplarisation de masse pour les e-books (question peut aussi être vue pour les périodiques) dans le Sudoc et le catalogue local, car un seul accès pour le lecteur c'est plus facile, pas de vraie base de connaissance, juste un outil interne. La question des périodiques se pose, surtout avec l'arrêt du papier, ce qui amène les lecteurs à penser qu'il y a appauvrissement des collections. Mais travail colossal, pourquoi ne pas attendre le SGBm ? Réponse : la question n'est qu'aux prémices de la réflexion, ce sont les questions de mise à jour des bouquets qui ont jusqu'à maintenant bloqué.

A Toulouse : note interne dans la notice papier pour renvoyer vers la doc elec pour les arrêts d'abonnement papier pour les bibliothèques déployées. Dans le Sudoc on signale les périodiques électroniques quand plus d'abonnement papier, pour éviter que l'info soit complètement perdu mais avec un état de collection global pour les bibliothèques non déployées.

Question pas la même pour périodiques et e-books ? Pour les périodiques les chercheurs savent où chercher, alors que les e-books, personne ne sait qu'on les a.

A Toulouse : saisie d'une liste AtoZ pour les e-books mais pas le bon outil, donc la question se pose. Mais il faut sûrement privilégier l'import automatique.

A Nantes : import automatique soit à partir des listes de ppn (marche pour les bouquets pour les listes faites manuellement avec exemplarisation automatique) soit des données éditeurs. Peu de création manuelle jusqu'à présent.

A l'INSA : petite structure, attente pour les revues d'une solution proposée par l'ABES, développement des e-books, plusieurs cas de figure, signalement dans le SIGB avec les liens et sur le portail.

Question autour du signalement, quel signalement ?

L'outil de découverte était censé nous affranchir de ces questions, attendons le SGBm avec l'outil de découverte mais ce n'est pas si simple (summon pas complètement satisfaisant et le SGBm n'arrivera que dans deux ans.

Worldcat local s'est révélé satisfaisant dans un établissement précédent (Ifremer, avec ensuite achat du SGB , prix d'appel très intéressants mais IFREMER ne met plus à jour les données Sudoc), il manquait des revues en langues françaises mais contexte de documentation majoritairement anglophone. Oclc a proposé de verser les notices de l'Ifremer dans le Sudoc, refus de l'ABES car il faut cataloguer dans le Sudoc.

Mais problématique pour le droit et les interrogations des éditeurs francophones avec une partie importante des ressources qui échappent au résolveur de liens.

A Cujas : Primo

A Nantes : base de connaissance locale développée en local

Question sur la confrontation entre demandes des publics et la qualité des catalogues, jusqu'où va-t-on ? La question des référentiels est importante, il faut que le lien soit bien fait et on n'arrive pas à le récupérer d'OCLC.

L'INSA de Lyon va se lancer dans la prospection d'outils de découverte.

Question des mises à jour des outils de découverte, pour permettre un bon accès et la question des réseaux documentaires complexifie.

Beaucoup d'attentes de Bacon.

Nantes ne fait de demandes pour les titres électroniques, Toulouse si, mais si les informations sont transmises. Création dans le Sudoc pour que le signalement soit fait.

Numérisation en lien avec Gallica génèrera des demandes de numérotation (suivi fait par la BNF).

3 issn si périodique papier, périodique électronique et périodique numérisé d'où importance des liens, les données doivent impérativement être liées.

Quelles implications sur les fonctions et les profils ?

Implications sur les personnels : la séparation entre traditionnel imprimé et numérique ne fonctionne plus. Exemple de Toulouse¹ : traitement multi support par secteur, droit civil par exemple, c'est compliqué à mettre en place, acquisition puis traitement. Réorganisation fonctionnelle et tout a été redistribué, avec un dispositif de formation. A Toulouse 1 il va y avoir un responsable de toutes les données de signalement, maintien d'un contrôle sur ces données.

Importance de la formation continue pour maintien d'une qualité des données.

Question : qu'attend-on de l'ABES ? Qu'est-ce qu'attend l'ABES ? Comment gérer ces charges de travail qui partent vers les établissements, quel circuit de validation des charges des personnes dans les établissements ?

Clarification des rôles et implication des établissements ?

Importance des outils développés par l'ABES qui donnent de l'autonomie aux établissements pour traiter et être acteurs dans le traitement et l'amélioration des données. Le mode de fonctionnement de CERCLES semble une piste à développer : l'intérêt de l'établissement et l'intérêt de l'ABES se rencontrent.

Table 14 : Utiliser des outils libres (meilleure qualité à moindre prix sur le long terme. Et surtout, indépendance).

2 problèmes pour le signalement : les formats et les volumes (-> la granularité). On s'éloigne de plus en plus d'une simple reproduction papier, et les masses de données sont telles que le signalement "à la main" est impossible. Les règles données par l'ABES sont parfois perçues comme un frein : difficultés de mise en œuvre pour les établissements.

Selon le type d'acquisitions : Un travail est à faire en amont avec l'éditeur/le fournisseur (fourniture de métadonnées).

Aujourd'hui, dans les bibliothèques, on a souvent plus un renvoi vers les collections électroniques qu'une véritable intégration dans le catalogue.

Table 16 : signalement meilleure qualité possible - ou + de visibilité possibles ?

Avenir du signalement où ? Dans nos systèmes ? - pas d'ERM outil de découverte - Travail incommensurable - peut être largement simplifié.

Surcroît de travail depuis passage par le SUDOC - Exemplariser ressources électroniques - pourquoi ? 856 lien à proxifier ? existe des tables pour cela - on insiste sur le signalement aux ressources électroniques - obsession du signalement - perte du signalement par passage dans le SUDOC : Exemple corpus ENI : Perte du résumé - le résumé existe chez les éditeurs - Kbart fichier éditeur minimum pour intégrer les métadonnées dans le SUDOC - tous les systèmes ne sont pas du même niveau - possibilité de créer un exemplaire ABES pour rendre la ressource visible - création d'un métacatalogue (à construire) pour faciliter la recherche de l'utilisateur - on ne doit pas faire passer tout par le SUDOC - Outils de découvertes - trop de réponse mais le public est satisfait - Sudoc 1ère base de référencement - fabrication passe par la qualité des notices - les licences nationales : un chercheur à l'étranger rentre un login - d'où il faut qu'il soit proxifié (accès CAS) - Démarche très lourde d'exemplarisation des e-books dans le SUDOC) - croisement des PPNs avec les URLs donnés par l'éditeur .

Table 25 : on compte sur l'ABES !

- travail avec les éditeurs en amont pour qu'ils améliorent leurs données
- projet de coordination de CERCLES

Au niveau des établissements on se sent un peu impuissants face à la quantité des notices qui arrivent via les bouquets.

Pour tout ce qui est en accès libre : absorber HAL dans le Sudoc? (moissonnage?)

Ambiguïté des points d'entrées supplémentaires / alternatifs: outil de découverte, les API ISTEEX... etc.

Table 27 : Continuer la stratégie actuelle (Bacon, hub de métadonnées) +++ sur les données massives, exigeant des infrastructures monstrueuses. Signalement centralisé niveau national, avec définition de priorités.

Quelle place des ressources électroniques en accès libre ? Comment on distingue ? Comment on distribue le travail ?

Système CERCLES : outil qui peut encore être amélioré, mais permet de distribuer le travail. Faut-il distinguer le gratuit du chèrement acquis pour établir des priorités ? Quelle place pour le signalement, pour la valorisation ? Problème de bruit quand tout est signalé : améliorer la présentation des résultats par les facettes, l'ergonomie.

Question : qui possède les données, qui les partage, qui les met à disposition, qui supporte les investissements ? Quelle répartition des rôles sur la production des métadonnées, la valorisation des ressources, acteurs publics, acteurs privés.

Table 32 : Pour les e-books :

- dépend beaucoup de l'éditeur (bouquets), problématique diffère selon les éditeurs, problème du signalement des exemplaires, mise à jour. A Valenciennes, pas de signalement des books des éd. ENI dans le Sudoc, signalés dans DT.
 - beaucoup trop de modèles différents : faire en sorte d'homogénéiser les contrats > rôle de l'ABES
 - problème de l'accès et de la formation des usagers > un seul point d'accès nécessaire !
 - ressources électroniques sous utilisées par rapport au coût des abonnements, encore un fort attachement au papier ? > Rôle de l'enseignant en tant que prescripteur
 - statistiques de Dowsonera pour analyser utilisation des e-books
- Nécessaire d'avoir un bon DT.

Ne pas mettre toutes les ressources dans SIGB, DT a pour rôle d'agréger l'ensemble des ressources

Problème : offre DT n'est actuellement pas satisfaisante. Les solutions viendront-elles du futur SGBM ?

Table 33 : Pourrait-on simplifier, à défaut d'automatiser, le signalement des LN ?

Table 36 : Pour le signalement dans le SUDOC, il faudrait prévoir des outils (en dehors des possibilités de tris via Excel, mais peut-être existent-ils ?) pour assurer la gestion pertinente des collections ; exemple des « que sais-je » dans le cadre des collections e-books sous abonnement pour lesquels une réédition régulière (N+5) de certains titres induit l'obsolescence des notices des 1ères éditions (qui restent disponibles mais plus difficilement accessibles).

Quid du désherbage électronique ? Et des outils à développer ?

Cette question n'a pas pu être totalement traitée, par manque de temps.

Table 37 : On traite le cas des achats titre à titre. Catalogage prend beaucoup de temps.

Le problème peut être que chaque établissement ne joue pas le jeu du catalogage dans le Sudoc. Du coup, les établissements ont tendance à importer dans leur catalogue local des notices, sans retouche. C'est une sorte de retour en arrière, car pas de bénéfice au réseau Sudoc. De plus, les métadonnées fournies avec l'achat de l'e-books ne sont pas de bonne qualité.

Les e-books en libre accès : en lien avec Collex, idée de répartir une veille spécialisée (en fonction des domaines de prédilection des établissements) qui permettrait de faire le signalement de ces ressources.

ISTEX : on se demande s'il y a possibilité d'importer dans le catalogue local seulement les ressources qui les intéressent. Suggestion : que les ressources soient indexées dans des domaines, ce qui permettrait de faire une sélection dans les fichiers d'import.

Question de la pérennité des abonnements qui n'est pas sûre (mouvant en fonction des budgets). Quel intérêt de passer du temps à cataloguer dans le Sudoc, si cela ne nous est plus utile dans les années suivantes.

Table 38 : Signalement des ressources libres : pour le secteur médical, la BIU Santé signale les BDD usuelles en libre accès (une centaine). Pour les ressources acquises la même bibliothèque signale les ressources en achat pérenne (e-books essentiellement) à l'exclusion des ressources acquises par abonnement qui risquent d'être résiliées ; quelques ressources en abonnement sont cataloguées et/ou localisées quand il s'agit de ressources de type documents de référence. Question de la vérification des liens: extraction des 856 et vérifications automatiques (quand elles ne sont pas bloquées par les serveurs...). Par ailleurs la BIU Santé signale les numérisations qu'elle réalise de ses ressources patrimoniales. Pour le signalement des numérisations patrimoniales de façon générale, l'entreprise est délicate sans adresse pérenne (même cas que les autres ressources en accès libre) .

Exemplarisation des licences nationales : délicat car difficile d'isoler des thématiques et des problèmes pour les chargements de masse rappelés lors des interventions : le contexte est peu encourageant pour l'exemplarisation. La solution viendra peut-être des DT avec le risque de générer beaucoup de bruit et d'avoir du mal à retrouver une notice de revue ou un manuel...

Table 39 : Tour de question des autres tables dont nous partageons globalement les points de vue. Métadonnées résolveur de liens appartiennent à entreprises privées important de savoir ce qu'on demande à un DT. Consensus sur la nécessité d'un catalogue collectif des ressources électroniques payantes (Sudoc?) débat sur les limites actuelles de l'accès distant, cout, autorisations diverses selon les éditeurs difficultés particulières de signalement des ressources dont l'accès reste instable valorisation de l'open url ? Refus des bases juridiques de liens profonds.

Table 40 :

- Toulouse (SCD COMUE) : démultiplication des outils de signalement et contexte local de manque de RH et d'organisation donc pleine réflexion sur le signalement de la doc élec, pas de politique harmonisée au niveau du signalement. Besoin de préconisations sur la doc élec.

- Bib maths Orsay : E-books achetés et mis dans A-to-Z, pas de bib numériques à disposition : réflexion sur le signalement dans le Sudoc, il y aurait possibilité de créer un RCR spécifique pour la bib numérique dans le Sudoc.

- Bordeaux ? : Cette solution a été utilisée mais ne l'est plus à cause de doublons. Seul l'ERMs est désormais utilisé. Le RCR n'étant utile que pour ce qui est acheté par l'établissement et pérenne.

Si c'est pour de l'achat d'e-books, ça se justifie, mais pas pour les abonnements et plus quand un DT est mis en place car trop complexe de tout maintenir.

- Grenoble : ni DT ni résolveur de liens donc mise en place de l'exemplarisation auto. Gros travail de suivi. Objectif : un point d'accès unique pour les étudiants via le catalogue.

BASE : pour les ressources en accès libre permet le signalement, à condition d'avoir un DT.

- Toulouse : difficulté d'obtenir des infos de signalement pour les ressources en accès libre en droit.

Certaines universités utilisent le chargement dans leur DT de sets de données (par exemple de Dalloz) : exemple UPEC.

Dans les DT : indexation au mieux en anglais ; donc avantage du Sudoc pour avoir un enrichissement des bases de connaissances étrangères et avoir les données en fr.

Accès aux périodiques électroniques via catalogue : pas de dépouillement d'articles, un DT permettrait d'intégrer le catalogue et la recherche dans les bases de données à partir d'une interface unique de recherche.

Signalement des titres des ressources, projet Mirabel pour le signalement des articles. Pourquoi les SCD ne sont-ils pas tous dans Mirabel ? Déjà des projets parallèles de DT/bases de connaissances. Serait-ce intéressant de mutualiser le signalement des articles ? A Grenoble : déjà un outil en interne

4. Quels savoirs et compétences techniques devraient enrichir la formation des BIBAS ?

Table 2 : Concours et missions

Les épreuves de concours conditionnent les connaissances des BIBAS. Il y a un gouffre entre les épreuves théoriques et la mise en pratique. D'autant qu'il n'y a pas de formation post-recrutement pour ce corps puisque on ne peut passer le concours que si l'on a un diplôme professionnel. Grande diversité des missions des BIBAS. Historiquement ce sont des catalogueurs mais c'est de moins en moins vrai, ils sont amenés à faire aussi des acquisitions, de la formation, du PEB, de l'encadrement, de l'informatique.

Connaissances informatiques : Les catalogueurs doivent-ils connaître les normes ? On note une méconnaissance des normes et formats d'échange (ex : KBART). Cela doit faire partie de la formation des BIBAS. La formation sur les outils informatiques doit-elle faire partie de la formation continue ? Cela semble indispensable. Expérience Paris MSHS : savoir quand même de quoi on parle au-delà de savoir-faire purement techniques.

Table 10 : primes pour les BIBAS !

Formations à la description de ressources électroniques. Les fiches de postes doivent évoluer, elles n'intègrent pas les évolutions nécessaires par l'électronique. Dépasser la frontière entre le papier et le numérique : les fiches de postes doivent évoluer pour intégrer ces deux dimensions

Exigences du catalogue des ressources électroniques.

Table 14 : Compétences informatiques "de base" devraient agrémenter la formation des BIBAS (nécessité de connaître langage et vocabulaire info pour une meilleure communication avec le référent technique) Autour de la table, retours d'expérience signalent un double écueil : nécessité d'une formation de base sur les compétences minimales informatiques, mais aussi sur la formation continue qui doit pouvoir mettre à jour les connaissances acquises et les ré appliquer à un contexte évolutif (logiciels libres par exemple). Il reste encore beaucoup d'illusions sur le métier de BIBAS : les modalités de recrutement devraient être revues dans les concours et les écoles pour intégrer les évolutions du métier (un minimum de compétences informatiques doit être intégré avant le début de la formation). L'aspect "médiation", communication à l'utilisateur est également important. Le bibliothécaire : intermédiaire. Connaissances juridiques (suivi du contexte législatif, particulièrement autour des ressources électroniques). Connaissance des logiciels libres.

Table 16 : question ambiguë : même corps diversification des profils des bibas - faut-il continuer à former des catalogueurs à l'ancienne ? Enrichissement des notices - c'est l'évolution - épreuves du concours - + côté du lien - même formation nécessaire pour l'enrichissement que pour la création - pourquoi on s'arrête à 3 auteurs - il n'y a que la norme qui n'a pas bougé- il n'y a pas de formation web pour l'instant.

Table 24 : L'exercice du JABESCAMP est difficile, les questions ne sont pas connues à l'avance et les attentes des différentes personnes sont très diverses. La question débattue par la table 24 est un mix des questions 4 et 11 : Quelle formation et information autour des métiers liés à l'ABES ?

Quel est le public cible des JABES ?

Il y a beaucoup de managers présents, alors qu'avant les conférences s'adressaient plutôt à un public technique. Si les conférences traitent désormais plus du politique que du technique, l'ABES devrait inviter particulièrement les directions des établissements à participer aux JABES. Peut-être faut-il des sessions séparées : vision et évolution globales liées aux enjeux nationaux pour les directions, déclinaison technique pour les acteurs de terrain.

Comment s'y retrouver dans les informations données aux JABES ?

Il y a beaucoup d'effets d'annonce, des informations contradictoires (fin du catalogage / mutation du catalogage, intérêt accru des catalogues ???), trop de flou sur les dates, on a du mal à s'y retrouver.

Malgré le gros effort de communication, la mise en place d'ABESTP et des J.e-cours, certains d'entre nous se sentent un peu isolés face à la multiplication des applications disponibles, et ressentent parfois un léger manque de « service après-vente » après les lancements.

Que proposer aux nouveaux arrivants ?

Faire une session spéciale pour les personnes qui viennent pour la 1ère fois aux JABES ou lors de la formation coordinateur SUDOC, pour leur donner une vision globale du contexte, des enjeux, des projets proposés par l'ABES. La surabondance de sigles et certains rappels implicites à des JABES antérieures sont un peu perturbantes pour de nouveaux entrants, notamment parce que les journées sont très denses. Lors de la formation coordinateur SUDOC, très bien faite sur le plan technique, il faudrait notamment prévoir de définir clairement le rôle de chacun des métiers liés à l'ABES : correspondant catalogage, correspondant autorités, correspondant STAR, coordinateur thèses...

Quelle formation initiale pour les BIBAS ?

Mieux les préparer aux différents métiers d'aujourd'hui qui sont fortement liés à l'ABES : catalogueur, exemplarisateur, administrateur de logiciel, coordinateur... Lors des JABES, il faudrait avoir un volet dédié aux ressources électroniques, mais orienté métier (chargé des ressources électroniques au sein d'une bibliothèque) plutôt qu'éditeur.

Les indicateurs privilégiés par les directions sont la satisfaction des étudiants et l'utilisation des ressources électroniques. Il est nécessaire de donner aux directions une meilleure compréhension des enjeux des métiers bibliothéconomiques plus classiques, pour les aider à mieux prendre en compte nos activités.

Et ainsi rendre prioritaire le besoin de formation, notamment hors établissement, malgré le contexte de réduction budgétaire sur les fonds propres, et la tendance à la réduction des effectifs (tension sur les plannings).

Table 25 : formation initiale légère et peu technique.

> Compétences poussées en acquisitions / catalogage mais gros besoin de profils techniques : des collègues qui auraient des compétences techniques pour manipuler des API par exemple, regarder ce qu'il y a derrière les balises (code, programmation).

Sans faire de développement, être capable de récupérer le code écrit par les collègues d'un autre établissement et l'installer chez soi (cf. Les "MouliNantes").

Le vocabulaire de la documentation électronique (KBART, ISNI, ERMS, OPENURL, DOI) n'est pas non plus maîtrisé. Le signalement des ressources électroniques ainsi que le "catalinkage" font encore partie des compétences à développer. Et ça ne concerne pas que les BIBAS mais aussi les autres catégories : C et A.

A développer via les CFCB et les URFIST? Mais pour que ces derniers puissent organiser des formations, des recommandations de l'ABES pourraient préconiser des prérequis à privilégier : quels contenus? Base bibliothéconomique + certaines compétences informatiques : lesquelles? Faut-il être tous formés à SPARQL?

Ou alors que des agents en BaP F puissent intégrer des compétences de bibliothéconomie? et vice-versa.

Question sur le maintien de profils de B classiques : faut-il imaginer des profils de B différenciés? > Certains orientés catalogage, d'autres orientés techniques?

Table 26 : Le groupe a une perception différente de la question 4. Et il se pose la question sur quelles formations : initiale ou post-recrutement. Le terme BIBAS est aussi mal compris dans le contexte de l'ABES. Est-ce que cela veut dire catalogueur ? Formation de bases à maintenir. Connaissances de bases : ISBD, unimarc et winibw Enrichissement : RDF, FRBR

Table 32 : dans nombreux établissements, glissement des C vers B et des B vers A. Formation pas trop centrée sur catalogage ? Tout le monde a-t-il besoin d'être formé au catalogage ? Former des catalinkeurs ? Concours devrait-il être plus ouvert ? Formation trop centrée sur les documents ; manque de profils d'informaticien et community management . Importance de la formation continue

Table 33 : Renoncer au terme de catalogueur, trop connoté négativement dans l'esprit des managers, ne correspondant plus à un métier de faiseur de liens. Q° sur le temps passé à cataloguer des manuels vite obsolète, au détriment de ressources trop peu connues et maîtrisées des professionnels comme du public. Profils des BIBAS de + en + variés et éloignés de la "tradition bibliographique" : médiation, formation, PEB, admin SIGB, etc. Nous devons choisir entre subir évolutions ou en être acteurs. Formation : ISBD au concours !!!!! ???? La formation initiale et le mode de recrutement des BIBAS (comme de tous les professionnels de bib) devrait être fondée sur la médiation, la communication, la mise de valeur et la formation à toutes nos ressources documentaires.

Table 35 : Formation continue des BIBAS : comment faire évoluer le catalogueur vers le catalieur? Pb technique : former à l'informatique ; compétences en informatique documentaire, web services, api... Pb conduite du changement : les BIBAS doivent être convaincus de la nécessité du changement. Pb de mise en application nécessaire pour réutiliser les connaissances. Solutions : évangélisation suivie de mise en pratique sur projets. Inscrire les formations dans une dynamique d'établissement : doit répondre à un projet global et une implication à tous les niveaux. Eg via investissement dans Cercles. Logique de chantier.

L'établissement doit accompagner pleinement les initiatives de formation continue de type journée web sémantique / FRBR / RDA.

Proposer des J.e-cours : "la technique pour les nuls"? Et inciter à inscrire les J.e-cours comme vraie formation continue inscrite dans les mentalités : eg visionner un J.e-cours en groupe à l'occasion d'une réunion de catalogueurs.

Table 36 : Si le recrutement par le concours BIBAS classe supérieure permet théoriquement de recruter des catalogueurs, les recrutements de contractuels novices possédant le DUT engagent nécessairement les établissements dans des politiques de formation continue technique (Unimarc, WiniBW, Excel) pour des agents potentiellement volatiles. Cette activité repose sur une pratique régulière et continue, mais les contrats de 6 mois, 1 an ne sont pas toujours propices à engager les établissements recruteurs dans un processus de formation chronophage.

3 compétences devraient enrichir la formation des BIBAS :
Renforcement des compétences dans le traitement documentaire : ce point pourrait faire l'objet d'un module optionnel dans le cadre du DUT.

Développement de compétences basiques en informatique : web de données, se repérer dans une notice en HTML ou TEF...

Formation des usagers aux ressources documentaires : cette compétence est de plus en plus souvent inscrite dans les fiches de poste des BIBAS.

Table 37 : Les anciens BAS se retrouvent avec des missions jusqu'alors dévolues aux catégories A. Problème d'expertise pour le catalogage. Il y a un problème de formation et d'accompagnement des AB pour les fonctions jusqu'alors dévolues aux BAS. Il y a un problème de compétence qui entraîne des dysfonctionnements dans le travail quotidien.

- Un corps, donc il faudrait que chacun puisse accéder au même niveau de formation.
- Constat : cela n'est pas géré pareil dans tous les établissements.
- Problème qui concerne en fait tout le réseau, car concerne la qualité du catalogue partagé.

Idée : renforcer les fondamentaux techniques au sein du réseau, tout en veillant à actualiser les connaissances. Ce qui nous semble important, plus que la formation à des techniques (e.g. unimarc, les normes de catalogage), il faut former aux principes et aux finalités (e.g. pourquoi les liens aux autorités? pourquoi on ne catalogue pas pareil une thèse et un document musical?). Il faut donner du sens à ce qui est fait, notamment en ouvrant à tout l'environnement de l'IST. Par exemple, concernant les consignes de catalogage, lorsque la norme est floue (i.e. « choix du catalogueur ») : avoir une formation de base permettrait que les catalogueurs puissent faire ces choix en connaissance de cause.

Table 38 : Avant tout développer la compréhension globale de l'utilité et de la finalité des données (codées par exemple).

Table 40 : Formations régulières car bcp de choses évoluent donc il faut apprendre et rafraichir régulièrement par formation, formation à distance, webinaires.

Polyvalence du catalogage : oui dans certains établissements (formations avec retours aux collègues de l'établissement, formation continue), le catalogage et le signalement en général sont partagés entre les différents grades.

BIBAS : question de Mediadix sur le positionnement en expert des BIBAS classe sup : pas forcément en fonction des statuts mais des compétences et envies des agents. L'accent peut être mis sur la motivation mais parfois des jalousies apparaissent.

SICD1 Grenoble : très peu de catalogueurs, les compétences font les profils. SICD Toulouse propose des formations aux collègues qui interviennent dans les DT mais très peu de personnes assurent cette fonction à temps plein, donc l'expertise est lente à acquérir. Envie de se former pour monter en compétences sur ces outils ?? Concerne très peu d'agents. Pour l'administration des données, une montée en compétences sur les outils informatiques doit se faire : mysql par exemple, C2I. Les différents outils ne s'administrent pas tous avec les mêmes compétences, pas forcément de bases de compétences communes à dégager.

Les BIBAS, par leur formation, sont généralistes des formats de données biblio mais il faudrait élargir leurs compétences à d'autres formats et à leur manipulation (XML par exemple) puis vers du web (API). Intérêt de faire monter en compétences techniques la filière bib pour ne pas voir se transformer les postes de la filière bib vers ITRF.

5. Comment organiser au mieux un travail collaboratif dans les domaines suivants : le traitement des documents en écritures non-latines ? Le contrôle qualité des notices d'autorité et bibliographiques ? Les outils de vérification des données type CheckSudoc ? Quels autres domaines se prêteraient selon vous à un travail collaboratif ?

Table 2 : Ecritures non latines : difficulté de parler de travail collaboratif car une seule personne parle telle ou telle langue.

Contrôle qualité notices autorité et bib : contrôle a posteriori, humain est chronophage (même s'il est conservé dans certains établissements pour les nouveaux catalogueurs notamment), comment le remplacer sans que la qualité en pâtisse ?

Outils de vérification des données CheckSudoc = contrôle a posteriori des notices localisées. Autres domaines ?

- De quelle façon organiser le travail au niveau du réseau ? Être responsable d'un corpus de données. Expérience CERCLES : convention avec un établissement. Expérience Lyon sur un travail collaboratif sur Koha : mettre dans un pot commun. Le problème c'est de connaître tous ces outils collaboratifs. Relayer les initiatives de l'ABES et les initiatives des établissements : information montante et descendante pour ceux qui ne sont pas sur les réseaux sociaux. Blogs des établissements ne sont pas forcément suivis et connus et donc si l'ABES coordonnait la communication, il y aurait une meilleure diffusion des outils développés « à petite échelle ».

Exemple de sites de partage qui existent : la BPI a mis en place un site avec des fiches projet renseignées par les établissements.

Table 4 :

A l'Institut catholique de Paris : cyrillique arabe et Asie : fonds peu signalé car pas de moyen pour les signaler;

A la Maison orient et Méditerranée : arabe et grec cyrillique travaillent avec des claviers qui s'échangent avec des chercheurs étrangers qui n'ont pas tous le même standard de translittération; mais ce sont des bib qui font les saisies; plusieurs zones pour les différentes translittérations mais manquent parfois de personnel ayant les compétences;

A Toulouse 2 : 1 spécialiste arabe, 1 russe personne pour le japonais et beaucoup de contractuels; envoi de pdf et de scan entre membre du réseau frantip pour l'arabe; pour le grec un chercheur est disponible; il faudrait un référentiel de chercheurs ; il est difficile de garder des catalogueurs avec des compétences pointues;

Travail collaboratif : retour d'expérience des collègues de l'ABES stages extérieurs; beaucoup de domaines pour le travail collaboratif ; exemple DES CADIST et des réseaux spécialisés en mathématiques, réseau des bibliothèques du monde arabe.

Table 25 :

* traitement des documents en écritures non-latines : un projet qui pourrait être coordonné par la BULAC (repérage des établissements concernés par une langue, annuaire de personnes ressources, tutoriels, liste de diffusion...)

* contrôle qualité notices autorités et bibliographiques : aujourd'hui la production est collaborative mais pas le contrôle. La liste CORAUT permet déjà de faire du collaboratif (questions, discussions...)

Lancer des "chantiers qualité" régulièrement : l'ABES pourrait lister des "notices à problèmes" et les soumettre aux catalogueurs et correspondants autorité pour amélioration. Idée qu'il y a un début et une fin, chantier pas trop volumineux pour avoir l'impression d'en voir le bout.

* Importance de faire vivre le réseau des correspondants autorité, avec des rencontres sur le modèle de celle qui a eu lieu à l'automne dernier > création d'une synergie favorable aux projets collaboratifs

* autres domaines pour lesquels on pourrait faire du collaboratif : tout le travail autour des formations pro en interne (supports à mutualiser).

Table 26 Comment pallier au manque de spécialistes ou au manque de pratique des catalogueurs ?

- Organiser le travail collaboratif : un référent par langues non-latines dans le réseau avec une validation ABES à partir d'une cartographie des fonds

Le rôle de l'ABES est important pour les outils collaboratifs et surtout pour la coordination des chantiers: suivre, inciter, dynamiser le groupe. Les personnes dans chaque établissement sont relativement seules dans chaque établissement.

C'est important pour traiter les notices bibliographiques (monographiques, collections, autorités, winibw). Des modifications du format unimarc sont possibles, on peut l'enrichir si besoin.

La translittération est- elle encore nécessaire dans nos catalogues ? Quelles seraient les raisons de ne pas l'abandonner compte tenu du fait que les lecteurs ne la maîtrisent pas et qu'ils peuvent interroger les catalogues en écriture originale ?

Il faudrait un espace collaboratif ou dans le manuel pour identifier tous les outils du réseau, les tutoriels et les vidéo.

Une journée annuelle bilan pour les coordinateurs : point sur la technique, les points bloquants actuels, points sur les chantiers.

Le groupe souhaite un abonnement collectif pour une visualisation/interrogation de la base issn.org.

Table 28 : ABES doit coordonner, les établissements doivent annoncer leurs chantiers en cours.

- Des réunions de coordinateurs Sudoc? Mais cela risque de se transformer en "Semaine ABES".
- Un contrôle qualité au niveau de l'ABES, mais si on met des contrôles partout on ne peut plus rien faire.
- Chaque catalogueur pourrait faire tourner systématiquement CheckSudoc après une création de notice.

Comment se préparer au SGBM quand on est membre du GC mais non pilote? Avoir le maximum de données dans le Sudoc pour faciliter la migration. On a besoin d'un peu de consignes ABES sur d'éventuels travaux préparatoires.

Table 38 :

Une bibliothèque signale que certains outils de contrôle qualité ne sont plus à jour. Ces outils permettent un contrôle mécanique (présence de liens pour certaines zones par exemple) mais ne permettent pas de contrôle de pertinence (les liens effectués le sont-ils vers les notices d'autorité adéquates, n'y a-t-il pas de contresens dans l'indexation matière, pas de faute de frappe dans le titre etc.). Seul un contrôle humain peut effectuer ces vérifications.

La nécessité d'établir des priorités est soulignée. Entre autres choses les liens auteurs apparaissent importants car ils permettent des liens vers d'autres ensembles que le Sudoc via les identifiants. Parmi ceux-ci les auteurs "maison" sont prioritaires. L'indexation matière le serait moins à l'heure où les moteurs de recherche sont basés sur la recherche tous mots y compris sur le texte intégral dans le cas des ressources plein texte. Le catalogage de certaines ressources peut être davantage complet (thèses de l'établissement, documents des auteurs de l'établissement, ressources de référence...)

Table 39 :

- Les écritures non latines sont plutôt bien gérées dans les outils de type résolveur et SIGB particulièrement les langues orientales (chinois, japonais). La question du recrutement sur des compétences spécifiques est souvent réglée par l'embauche de vacataires. Précarisation du travail collaboratif voir ne pas embaucher du tout et faire appel à des spécialistes concernées. Mettre en avant un réseau de spécialistes, formateurs volants qui pourraient intervenir à la demande. Le rôle des listes, le rôle de l'ABES pourrait être de signaler ces compétences.

- Le contrôle qualité des notices avec WinIBW, CheckSudoc, etc. les outils sont améliorées par les usagers du réseau les améliorations tombent dans le SUDOC donc elles sont collaboratives sauf que la plupart des établissements sont en mise à jour propre dans leur SIGB. Il pourrait-être intéressant de combiner les qualités/fonctionnalités des outils de contrôle. L'ABES pourrait s'inspirer des outils réalisés par le réseau et déposer les sources et documentation de ses applications dans une forge. Avoir des stats (webstats) sur l'amélioration des notices. Pouvoir rendre une comptabilité des liens créés, des erreurs corrigées et donc que cela puissent être comté dans les bonifications.

- Faire du lobbying auprès de la gouvernance des établissements pour que soit davantage valorisé le travail d'amélioration. Avoir des stats (webstats) sur l'amélioration des notices. Pouvoir rendre une comptabilité des liens créés, des erreurs corrigées et donc que cela puissent être comté dans les bonifications. Evolution du regard sur le SUDOC tout pourri et mon SIGB tout beau : amélioration globale de la qualité du SUDOC. Statut automatique des notices, par rapport au nombre de liens, nombres de descripteurs, etc. Comment inciter les établissements riches à produire des notices de qualité alors que la bonification de les intéressent pas ?

Table 40 :

Bib maths Orsay: travail collaboratif par le réseau mais besoin de plateforme commune de dépôt des documents de travail.

SCD Toulouse : on parle plus de coordination que collaboration, travail collaboratif sur le résolveur de liens.
BU Evry : Type de documents délaissé : microfiches : toutes les microfiches devraient être signalées, chaque établissements pourrait cataloguer ses microfiches : travail de nettoyage, de dédoublonnage ; quelques établissements l'ont fait avec en résultats la montée en flèche de la consultation.

6. Au-delà de la correction et de l'enrichissement des notices, quels bénéfices attendre des chantiers qualité effectués par tous (réseaux et ABES) ?

Table 2 :

- Etre un réseau de référence sachant qu'on a un public relativement ciblé (plus c'est propre, plus c'est facile et « silencieux »).

-L'interopérabilité

- Les chantiers qualité (CERCLES, FRBNF) : est-ce que le public n'a pas intérêt à faire ses recherches Sudoc pour avoir des surprises ?

- Interrogation sur Colodus : juste localisations à de nombreux endroits sans remontée de problèmes bibliographiques donc derrière il faut faire des chantiers de masse. Attente : SYNCHRONISATION car beaucoup de référentiels qui ne profitent pas des mises à jour des autres. Connexions mais partielles (ex BnF Sudoc Problème de mise à jour des systèmes locaux mais pas dans le Sudoc).

Table 25 :

- gain de temps pour tout le monde!

- ce temps gagné ouvrirait des possibilités pour poursuivre les échanges de compétences inter-établissements sur l'expérience utilisateur : outils de découverte, boîtes de recherche, APIs

Table 35 : montée en puissance des compétences. Eg Cercles : les premiers établissements initient une dynamique qui pourrait inciter des établissements traditionnellement moins impliqués à contribuer à leur tour au travail du réseau. Mais le dynamisme est souvent lié aux personnes, par exemple aux compétences techniques d'une personne qui va pouvoir initier un projet.

Table 38 : Le travail collaboratif est reconnu et apprécié par les catalogueurs. Les bibliothèques qui effectuent des chantiers qualité gagnent en visibilité auprès des autres bibliothèques. Par contre ce travail qui bénéficie au réseau est parfois difficile à faire passer auprès de la hiérarchie ("on ne va pas travailler pour les autres" fait partie des arguments). Ce qui est plus susceptible d'être accepté : un travail qui accroisse la visibilité de la bibliothèque au sein de son établissement (université...), par exemple un travail sur les autorités des chercheurs de son établissement impliquant ces derniers.

Table 40 : Meilleure visibilité, meilleure pertinence

7. Que peuvent apporter les MOOCs aux bibliothèques ? Le signalement des ressources pédagogiques devient-il plus pertinent avec l'émergence des MOOCs ?

Table 1 : Pas directement de projet très avancé, mais signaler les ressources pédagogiques ouvertes dans un environnement de recherche pour les étudiants ?

Catalogage par certains établissements, avant utilisation de libguides éditorialisant ces ressources (BULAC).

Table 2 : Apport : plus-value des ressources pédagogiques. Les universités numériques thématiques sont un bon complément (unjf pour le doit par exemple, etc.).

Chercher dans un catalogue un livre et un cours n'est pas inintéressant. Différence avec les MOOCs car pas accessibles tout le temps. Certains oui. Positionnement Grenoble : ce n'est pas aux bibliothécaires de faire des MOOCs.

Paris MSH : séminaires enregistrés pas faits par les bibliothécaires (NB pas des cours électroniques) mais ils sont mis à disposition des usagers sur le site.

Est-ce aux bibliothécaires de signaler les MOOCs de l'université ?

Table 12 : Beaucoup d'intérêt mais pas vraiment d'actions déjà. Frémissements mais pas encore actions démarrées.

Toulouse1 : appels à projets, 2 réponses. Plus d'interrogations et de curiosité. Les ressources pédagogiques sont-elles signalées ? Peut-être Rennes 1, Lyon INSA le fait. La pédagogie Angers, le Mans.

C'est difficile parfois d'avoir les ressources pédagogiques des enseignants. Pas vraiment de réflexion réseau pour savoir comment les traiter.

Traitement des Moocs peut-être plus faciles à traiter que les ressources pédagogiques, encore faut-il qu'il y en ait.

Moodle pas gérée par la BU mais la BU s'est rattachée à Moodle.

Table 14 : La question s'est tournée vers les possibilités de signalement des MOOCs : une bib a choisi de signaler les vidéos dans l'agenda du site, une autre met les vidéos sur vimeo, puis établit une notice dans le catalogue.

Complexité de la gestion des ressources pédagogiques "mouvantes" (en évolution).

Table 16 : que peuvent apporter les bibs aux MOOCs ? Question posée à l'envers - quelques bibs commencent à produire du contenu –

Table 25 : les cours à distance de l'Ensib et de l'ABES (webinaire) pourraient-ils se transformer en MOOC???? ou SPOOC???

Formation des usagers par classe inversée :

- les étudiants regardent une vidéo en ligne et répondent éventuellement à un QCM n : prérequis pour venir ensuite à la séance en classe

- séance en classe : seulement des exercices.

Ainsi les supports en ligne pourraient être mutualisés en amont entre établissements

Table 27 : Formulation de la question : Quelle est la frontière entre un MOOC et une ressource pédagogique partagée, cours à distance dans l'esprit MOOC, articulation international / local ?

- aspect 1 : doit-on apporter des ressources pédagogiques aux MOOC ?

- aspect 2 : doit-on intégrer des ressources documentaires aux MOOC ?

Quelles compétences ? Certains établissements comme BU ST Etienne déjà en projet de production de MOOC, et projet MOOC : de type Claroline

Cours centré doc ou enrichissement de cours existants d'autres disciplines.
Quels périmètres ?

A. Que peuvent apporter les MOOC aux bibliothèques ?

1. Production de MOOC formation continue professionnels des bibliothèques. L'ABES pourrait-il être porteur de MOOC ? Idée d'une labellisation ABES/formation continue de certains MOOC. Autres acteurs : ensbib, Mediadix, URFIST, diplômes universitaires pro bibliothèques...
Question du temps du MOOC côté conception : exercices, corrigés, animation du MOOC
Quelle place du MOOC par rapport aux webinaires ?

2. Légitimité du MOOC en termes de formation continue : Place du Mooc en termes de formation continue : serait-il possible que les MOOC soient reconnus dans les plans de formation continue, dans les entretiens individuels ? Quelle place par rapport aux autres formes de formation.

La table 27 est pleinement convaincue de l'intérêt d'intégrer la FAD, notamment sous forme gratuite et collective à la formation professionnelle continue.

3. Comment permettre de travailler sur des MOOC ? Sur temps de travail, sur temps libre ? Comment terminer un MOOC pour un individu : nouvelle façon de travailler, difficile de se discipliner, question pour se motiver. Toujours plus long qu'annoncé. Retour d'expérience : formation à distance suivie par un groupe de professionnels dans un établissement. Comment remettre de l'émulation collective.

B. Multiplicité des MOOC, est-il indispensable de les référencer ?

Risque "cataloguer le web".

Articulation projets locaux, logiques de classes et ressources partagées "de références" où tous puissent puiser ?

Mooc objet complexe : pas un pdf, ou une vidéo, mais un ensemble de documents, d'activité, d'interactions en temps limité.

Quelle place pour signalement, quelle place pour la communication ?
Articulation FUN, systèmes locaux.

Table 28 : Expériences de signalement des ressources pédagogiques: dans le catalogue (Cité des Sciences), dans ORI-OAI (Bourgogne).

Table 35 : Moocs : société de Moocs aux US ont périclité ; signalement des ressources pédagogiques = développement de plateformes en local pour production de l'institution ; plateforme FUN autosuffisante -> pas une priorité et a priori pas pertinent comme projet national de BUs

Table 37 : La question se pose car les étudiants posent des questions à ce sujet. Risque d'éparpillement, car chaque structure va faire appel à des opérateurs privés et les SCD ne sont pas forcément au courant.

Est-ce que ce n'est pas plutôt le rôle de services de la formation ? On se demande quelle place de la bibliothèque dans la gestion et le signalement des Moocs. De plus, les ressources qui sont mobilisées dans les Moocs ne sont pas nécessairement accessibles par tous les utilisateurs d'un Mooc (restriction aux membres d'une communauté universitaire particulière).

Existence de l'outil ORI-OAI pour la description de ressources pédagogiques.
Développement des formations en ligne pour les bibliothécaires ?

Table 38 : Les Moocs sont éphémères : la question du sens de leur signalement se pose. Pour ce qui est du signalement des documents d'un Moocs, les politiques d'éditeurs peuvent parfois être versatiles : Springer avait autorisé la mise à disposition d'un de ses articles dans un Mooc avant de revenir sur ses pas. Les supports pédagogiques (documents pdf, photocopiés, ppt déposé sur une plateforme Moodle, etc.) ont une durée de vie plus importante. Mais Il n'est pas sûr que leur auteur souhaite pour ces documents une visibilité maximale, a fortiori quand leur accès est bien souvent réservés à des publics spécifiques. Plus que sur le signalement de ces ressources, des établissements se dotent de leur propre plateforme pédagogique pour la diffusion de contenus de formation.

Table 39 : les MOOCS vus par universités US comme manuel à valoriser/commercialiser qu'est-ce que MOOC peut apporter aux bibliothèques? Signaler les MOOC en tant que manuel, autre type de ressource libre en ligne ce sera une demande des enseignant plus tard intégration de FUN dans proposer de ressources pour compléter les ressources, attention la plupart des gens suivants les Moocs n'ont pas accès à ces ressources docs. Comment proposer au niveau local des compléments? Question sur le signalement des ressources pédagogiques rejoint la même question souvent aussi support de cours (non pérenne, certains enseignants ont du mal à confier leurs cours) système anglo-saxon ou la bib est impliquée pour la bibliographie on peut déjà faire pas mal de chose en France avec Zotero.

Table 40 : Encore peu.

SCD Réunion : Pas de volonté de prendre en charge ces questions dans les bibliothèques.
SICD1 Grenoble : Apport des MOOCs pour les bib en termes de formations des personnels, notamment en informatique documentaire ou informatique pure.

8. Comment améliorer le signalement des ressources patrimoniales numérisées?

Table 10 : institut Pasteur : intégration BSN5

Table 16 : texte intégral - document image - aller chercher l'utilisateur - aller vers data.bnf - améliorer le format de numérisation - documents crawlable - choisir le mode texte - il faut que ce soit crawlé par google - il faut des formations XML de programmer à destination des bibliothécaires - une requête en français ne permet pas de rebondir sur des documents en langue étrangère - réflexion à mener sur le multilinguisme pour la recherche de documents -

Table 26 : Signalement des collections numérisées ne pas se concentrer dans le Sudoc. Rennes 2 : notices documents électroniques par copie de papier
Valorisation sur Wikipédia, sur le portail documentaire

Table 40 : Signalement Sudoc, il faudrait un jeu de données utilisables directement dans les DT
Les établissements créent leur entrepôt OAI-PMH moissonnable.
Il pourrait y avoir un référentiel national des MD des différentes bibliothèques numériques.

9. Quelles sont vos attentes pour faciliter la réexploitation des données des différentes bases (Sudoc, IdRef, Calames, theses.fr) ?

Table 1 : (En ajoutant CERCLES et BACON). BACON suivant bien l'offre éditoriale, CERCLES amenant la qualité, comment conjuguer les deux ? Comment organiser les sources externes ? Localisations progressives des e-books et en parallèle, l'outil de découverte qui ne dédouble pas. L'appli ABES qui pourrait être intéressante alerterait de la mise à jour avec label qualité. On a du mal à suivre l'articulation entre CERCLES et BACON. Ceux qui n'ont pas d'outil de découverte ou l'utilisent de façon séparée peuvent compter sur SUDOC mis à jour avec les chantiers de type CERCLES.

SFX est utilisé comme base de connaissance parfois, dans ces cas-là si BACON est mis à jour la mise à jour serait faite aussi via SFX.

Les corpus qui ne bougent pas, on a intérêt à prendre ce qui vient du SUDOC. Question sur le dédoublement par le DT, qualités variables, parfois effectué mais sans paramétrage. Commencer par le pérenne, le gratuit, pour faciliter l'extraction par bouquets thématiques ? En tout cas qu'il y ait une politique claire sur la mise en place, sur les périmètres pour les différents outils. Une urbanisation en cours, d'après ce qu'on peut comprendre, à expliquer au réseau.

Intéressant de redire la priorité sur les ressources francophones.

Un plaidoyer des établissements auprès des éditeurs pour que les éditeurs fournissent à l'ABES les métadonnées pour alimenter BACON.

Suggestion pour les enrichissements par CERCLES, partager les pistes de travail, les ressources dans le réseau; une infrastructure légère de partage sur le projet?

Table 10 : Question des licences: licence ouverte ou licence CCzéro

Table 16 : il faut une métabase assurant l'interopérabilité la + grande

Table 32 : de la qualité des données : créer notice autorité de tous les chercheurs de son établissement / exploiter les avantages du crowdsourcing

Table 40 : Pouvoir récupérer les données

10 - Qu'attendez-vous de l'ABES pour une mise en œuvre de référentiels communs avec les institutions documentaires, patrimoniales ou tout autre organisme intéressé ?

Table 1 : Manque de lien entre le développement des autorités ABES et les autres initiatives CNRS (HAL / Conditor). Au point d'avoir besoin d'un tableau de correspondance entre HAL et IdRef !

HAL surtout, les archives nationales.

L'ABES peut-elle jouer un rôle dans la diffusion des corpus numérisés, en appui sur CALAMES et en direction de GALLICA? Et si l'ABES signalait les ressources patrimoniales dans Europeana avec la qualité SUDOC / CALAMES ?

Table 4 : formation des chercheurs, connaissent ils leur numéro isni ? , ils se googleisent et découvrent idref; wos une centaine de personnes qui dépouillent et contact avec le chercheur; modèle pour le Sudoc, mais des articles dans le Sudoc ? ; avec le hub de métadonnées les articles vont arriver : donc on aura les auteurs comparaison auteurs hub et référentiel idref, ce ne sera pas reversé .

Table 10 : Besoin des ontologies en ligne utilisables par les chercheurs qui ne savent pas ce que c'est qu'une ontologie. Référentiels, utilisables facilement par l'utilisateur final. EBSCO outil de veille pour les chercheurs sur leurs publications. Ideal serait que de telles boites utilisent les identifiants idref. A creuser.

Bouton signaler une erreur sur idref : l'ABES demande justificatifs si erreur dates de naissances par ex. Certains domaines où chercheurs n'écrivent pas de monographies, mais des articles, ne jurent que parle WOS et l'id researcher du WOS. Dans le Sudoc, aujourd'hui il n'y a pas bcp d'articles, mais peut changer, et il n'y a pas que le Sudoc, notamment via le hub de données, les données seront là et seront exposées en rdf d'ici. Commencer par faire une cartographie des référentiels, et voir s'ils peuvent être alignés, le rôle de chacun (catalogueur, chercheur, etc.). L'ABES pourrait le faire, mais n'ont pas les chercheurs alors que les établissements ont le contact : discours de sensibilisation, formation des docteurs pour utiliser idref. Les bibliothèques de recherche sont plus en contact.

Importance du projet ezaarse pour avoir une idée de l'usage de nos ressources numériques par les chercheurs notamment.

Comment faire des regroupements d'e-books qui ne soient pas par éditeurs, mais par thématiques. Pour orienter la communication et la formation.

Besoin de l'ABES pour cela. Rameau ou Dewey, ou les 2.

Table 16 : une poursuite du rapprochement avec la BnF

Table 28 : Articulation et communication avec les autres gestionnaires de référentiel. Yalta des référentiels pour que le réseau des établissements travaille peu, mais bien, sur certains types d'autorités.

Débats sur les collectivités (laboratoires, ED): mettre les forces de traitement dans l'AO ou dans les outils

ABES.

Difficultés de trouver des sources sur les laboratoires et les ED, en particulier sur l'historique. Un GT qualité en Bourgogne, mais pour le moment surtout bibliographique qu'autorités. Redonner de l'importance aux autorités en local.

Table 32 : fichier d'autorités communs avec la BNF

Table 40 : IdRef semble se détacher mais il reste d'autres référentiels, il faudrait une meilleure coopération entre ABES et CCSD notamment pour un réel alignement des référentiels, en attente de décision ministérielle sur ce point.

11. Comment valoriser la fonction "correspondant ABES" au sein de vos établissements ?

Table 2 : Discours contradictoire : hier « si un catalogueur fait une notice c'est qu'en amont quelqu'un n'aura pas fait son travail » et aujourd'hui « boostez la fonction correspondant autorités dans vos établissements ».

Correspondant thèse a pris de l'importance. En règle générale : fonctions méconnues et/ou dévalorisées. Exemple de l'expertise que demande RAMEAU pour repositionner la mission correspondant autorités. Fonction inconnue au niveau de l'université malgré l'organigramme = un organigramme fonctionnel mettrait en valeur.

Question de l'évaluation : la formaliser pour que ces missions soient reconnues. Une des premières choses qu'a fait l'ABES dans ce sens c'est la définition de poste. Expérience Toulouse : contrôle de la qualité par les coordinateurs qui renvoient leurs impressions aux chefs de service.

Préciser ce qu'est la qualité des données : ce n'est pas le point-virgule mais l'interopérabilité. Dire que la qualité des données est importante pour la valorisation de la recherche, le rapprocher de sujets qui parlent aux directeurs : valorisation des établissements, visibilité nationale (internationale ?).

Table 10 : Valoriser la personne vis à vis de ses collègues et du chef d'établissement.

Table 12 : question : qu'attend-on de l'ABES ? qu'est-ce qu'attend l'ABES ? Comment gérer ces charges de travaux qui partent vers les établissements, quel circuit de validation des charges des personnes dans les établissements ?

Clarification des rôles et implication des établissements ?

Importance des outils développés par l'ABES qui donnent de l'autonomie aux établissements pour traiter et être acteurs dans le traitement et l'amélioration des données. Le mode de fonctionnement de CERCLES semble une piste à développer avec l'intérêt de l'établissement et l'intérêt de l'ABES se rencontrent

Table 14 : 2 coordinateurs à la table : impression d'être "lâchés dans la nature". Le problème du coordinateur qu'il lui faut gérer des correspondants multiples, beaucoup de choses sont à chapeauter, alors même que le coordinateur est souvent un BIBAS ou un bibliothécaire (il est difficile de faire passer des consignes à des chefs de service/conservateurs). En milieu territorial, l'accompagnement de la BnF est mieux perçu.

Table 16 : la réflexion sur le correspondant ABES est à rapprocher du problème de la valorisation de la fonction réseau.

Table 25 :

> pour certains, ce n'est même pas inscrit sur la fiche de poste : se servir des documents mis à disposition par l'ABES pour le demander en entretien pro

> diversité des profils de correspondants : facteur de confusion dans certains établissements (la direction ne voit pas forcément clairement qui fait quoi)

> rapprocher le correspondant autorité des collègues travaillant sur l'appui à la recherche (thèse, bibliométrie) > qualité des données produites en local

Table 26 : Questions 11 et 12

- La reconnaissance des directeurs des chantiers collaboratifs est importante. Le rôle des centres de formation en régions est important, donc l'ABES doit inciter pour mettre en place certaines formations. Les formations continues peuvent se superposer entre les formations-relais, les medias dans certaines régions. Les medias ne sont pas forcément au courant des pratiques courantes du catalogueur. ##Chantiers possibles ou questions ouvertes à voir dans les réunions correspondants
 - catalogage des fiches microfiches, mais cela pose des problèmes de consultation
 - catalogage des fascicules : discussion pour savoir comment les traiter
 - multi-écriture
 - bande-dessinée
 - indexation matière de la littérature
 - harmonisation de l'utilisation des mots libres (zone 610), Rameau ne suffit pas
 - enrichissement des notices par les tables des matières, notamment pour les actes de congrès
 - Est-ce qu'on peut avoir des consignes sur l'indexation matière, prioritaire ? Rameau, FMeSH

Table 28 : Repositionnement du rôle de coordinateur ABES sur les ressources numériques, changement de compétences

Déporter l'exemplarisation sur les magasiniers, catalogage laissé aux agences ou à quelques catalogueurs "survivants"

A Orléans, compte-rendu des journées ABES à tous les catalogueurs du réseau, sous forme d'un grand raout. Traitement des documents électroniques :

- exemplarisation automatique des e-books qui sont dans le Sudoc
- quelle utilité de mettre les revues électroniques dans le catalogue ?

Table 31 : Prioriser les déplacements des correspondants aux JABES. Prendre en compte ces fonctions transverses, pas nécessairement visibles pour un responsable hiérarchique, lors des entretiens d'évaluation et dans les examens professionnels. Valoriser auprès des directeurs d'établissement le rôle des correspondants avec un renvoi systématique des fiches établies par l'ABES.

Table 36 : L'ABES a effectué un travail de définition des fonctions des correspondants ABES (coordinateur local Sudoc, correspondant catalogage, correspondant autorité et responsable CR), et a préconisé que cela figure dans la fiche de poste.

Identifier ces fonctions dans les fiches de poste, l'organigramme, les documents internes de présentation des fonctions, lors des entretiens professionnels est incontournable pour valoriser la fonction. Rendre visite aux collègues des différents sites (environ 1 fois par an) peut donner aux correspondants une meilleure visibilité et renforcer les échanges.

A l'université de Caen, la coordination des thèses fait l'objet d'une lettre de mission. A Paris Sud, la présentation de la fonction de chaque correspondant à l'équipe est prévue, par mail. Dans

d'autres SCD (université de Lorraine), des documents explicatifs ou des fiches de procédure sont mises à la disposition de l'équipe, notamment sur l'intranet de l'établissement.

Les correspondants catalogage soulignent qu'il n'y a plus vraiment de temps pour échanger entre eux sur cette fonction. C'était le cas au début des journées ABES qui ont diversifié et ouvert leur public cible (directeurs de SCD, responsables informatiques...).

Ne faudrait-il pas repenser les Journées ABES ?

Table 37 : Retour d'expériences : il y a des différences dans la reconnaissance de ces fonctions. Tout dépend de la façon dont la hiérarchie comprend cette fonction de correspondant. On parle des fiches de fonction, qui peuvent être interprétées différemment. Mais c'est aussi un moyen de laisser de la souplesse aux établissements. L'idéal : expliquer chaque fonction du point de vue du correspondant et du point de vue du manager. L'exemple de la présentation de F.Mistral ce matin est très juste : l'ABES devrait soutenir les correspondants dans la justification de leurs fonctions : temps de travail, grands enjeux, besoins spécifiques, bénéfiques pour l'établissement et le réseau. Car le correspondant peut ne pas être écouté par sa hiérarchie s'il n'arrive pas à argumenter. Il y a un besoin de soutien de l'ABES pour le correspondant, qui n'est pas toujours suivi de près par sa hiérarchie. Besoin de clé en main pour avoir des orientations pour réagir dans telle ou telle type de situation.

On ne peut pas tout de même faire abstraction de la personnalité d'un chef d'établissement. Valoriser le coordinateur, c'est aussi valoriser auprès de toutes les fonctions d'un SCD, pas uniquement auprès des catalogueurs.

On aborde aussi la question de la communication de l'ABES vers tout le réseau. Les actus mensuelles sont une bonne chose en ce sens.

Préconisations de l'ABES sur le temps de travail nécessaire pour exercer la fonction de correspondant. Sur ce point, une enquête du même type que celle faite auprès des correspondants autorité serait très bénéfique et apporterait des éléments de réponse. Mais cette question est fortement liée à la taille de chaque établissement.

Table 38 : Début sur la fin annoncée du catalogage et l'avenir des catalogueurs : plutôt que de rupture, il s'agit d'évolutions : les chargements de masse restent à enrichir. D'une logique d'exhaustivité on passe à une gestion des priorités... CERCLES peut aider comme élément de communication auprès des tutelles pour valoriser le travail des correspondants, bien que parfois ce travail pour le réseau ne soit pas toujours apprécié à sa juste valeur... Valoriser la fonction catalogage : montrer qu'il ne s'agit ni de querelles de virgules ou de point tiret, ni de volonté d'exhaustivité pour le plaisir, mais de l'importance de la fiabilité et de la complétude des données pour la qualité des résultats en recherche sur internet ou via des outils de découverte. Mettre en avant la finalité pour les catalogueurs, comme pour la hiérarchie ou l'établissement. Mais montrer aussi que le "correspondant ABES" ne traite pas que de catalogage

Table 40 : Rôle d'interlocuteur privilégié dans l'établissement : expertise reconnue A Grenoble : sujet de crispations, manque de valorisation de ces fonctions y compris correspondant autorités Bonne reconnaissance dans d'autres établissements, semble différent en fonction de la personne et de sa motivation.

12. Quelles suggestions pour améliorer l'organisation du travail d'un coordinateur (Sudoc ou Thèses) ?

Table 2 : voir question 11

Table 25 : comme pour les correspondants, essayer de clarifier le rôle du coordinateur au sein des établissements : bien identifier la personne et ses fonctions. Manque de connaissance sur ce rôle-là de la part de collègues qui sont souvent tous proches...

Le coordinateur Sudoc devrait pouvoir être force de proposition pour faire évoluer au sein de son établissement le rôle des correspondants ABES (cf. rapprochement correspondants autorité et collègues en charge de la bibliométrie tel que proposé en réponse à la question 11)

Table 31 : Rôle du coordinateur n'est pas toujours évident à trouver. Il relaie des infos qui sont diffusées en même temps bien souvent dans les listes de diffusion. Peut-être un temps particulier pourrait être consacré aux coordinateurs pendant les JABES, sous forme d'échange comme les JABESCAMP ? Il peut être organisé une archives pour la liste SUCORDI, partager un forum de discussion voire des supports de formation réalisés par les établissements. Les coordinateurs seraient aussi dans une position plus confortable s'ils recevaient les informations diffusées sur les listes par anticipation.

Table 32 : Impliquer davantage doctorant et directeur de thèse

Table 37 : Lorsque le coordinateur est sur plusieurs sites, la présence physique fait défaut pour une partie des sites. Solution : disposer de moments dédiés pour « visiter les sites », disposer de moments spécifiques pour cette fonction. Donner des exemples de tâches de correspondants qui puissent être partagés dans les temps de formation par exemple. On évoque d'ailleurs le bénéfice des formations physiques, qui peuvent créer une dynamique de groupe qui reste par la suite, lorsque les coordinateurs prennent leurs fonctions. On évoque le risque que seul le coordinateur dispose des informations et ne permette pas aux autres de réfléchir aux problématiques ABES.

Suggestion : inclure dans les JABES une demi-journée pour les correspondants.

Table 38 : Pour les thèses, problème de forces disponibles : faire tous les liens et les notices correspondants aux membres du jury est chronophage. Les notices des membres de jury sont minimales faute d'informations nombreuses sur le document. Communiquer auprès des enseignants-chercheurs pour attirer leur attention sur ces notices afin de les compléter (cela s'est fait à Nîmes/ rejoint pour partie la question du crowdsourcing) avec en ligne de mire la constitution d'un référentiel auteur solide -- sans tomber pour autant dans des travers biographiques-- et la valorisation de la production scientifique. Cette tâche de communication incombe au correspondant HAL ou au correspondant autorités?

Discussion sur l'intérêt des liens avec les membres du jury. Ces liens et la création des autorités correspondantes peuvent apparaître importants car les personnes sont également auteurs d'autres documents. Ce travail enrichit les liens et l'information sur les fonctions des auteurs.

13. La communication via le PEB des thèses électroniques pour lesquelles le doctorant n'a pas donné l'autorisation de diffusion sur Intranet : retours d'expériences sur les solutions, notamment, techniques, adoptées par vos établissements

Table 1 : PEB des thèses : nombreux chantiers de refonte des contrats de diffusion à cause des limitations liées aux versions numériques.

Exemple BIU Montpellier. Avec de la formation, le taux de mise en diffusion libre a augmenté. Mais l'exemple des juristes montre les nombreux freins à la diffusion. Que peuvent faire les BU ? "communauté universitaire", c'est juste l'université ou l'ESR (ce dernier point retenu par le service juridique Paris Descartes) => système de jetons d'accès pour les adresses domaine universitaire (univ...) Lyon 3 veut mettre en place une bascule par défaut dans le libre accès au bout d'un délai.

Table 3 : Solution compte invité - document chrono dégradable - accès limité dans le temps (avec restriction impression)

Demander au Directeur des thèses, au Conseil Académique de l'établissement = l'obligation de la mise en ligne du doctorant

Table 4 : réponse non si l'auteur n'est pas d'accord; oubli dans la réglementation en 2006 le peb n'a pas été mentionné; interprétation restrictive projet de nouvel arrêté en 2016 et précisera la notion de communauté universitaire; question à poser sur les listes de diffusions de peb sur les DRM chrono dégradable (comme la table 3).

Table 25 : Une erreur dans la formulation de la question posée : remplacer "intranet" par "internet" - un poste dédié en salle de lecture?

- un extranet
- l'auteur peut aussi refuser la diffusion sur internet tout en acceptant la diffusion auprès du monde universitaire : certains établissements ont "inventé" un formulaire supplémentaire pour une autorisation "peb" (bidouillage)
- la vraie solution est dans un nouvel arrêté en préparation côté ministère : au lieu d'une obligation de diffusion "au sein de l'établissement", on aurait une obligation de diffusion "au sein de la communauté universitaire"
- une pratique courante : mettre en relation directement par mail le demandeur et l'auteur de la thèse

Table 26 : La Rochelle : Il y a un poste pour la consultation sur place des documents confidentiels, non connecté sur internet, sans port usb actif. Le lecteur est fiché.

Paris : envois en PEB des thèses en PDF qui s'autodétruit

Rennes 1 : Le refus de la diffusion électronique sur intranet entraîne la fourniture de exemplaires papiers.

Table 27 : De quoi parle-t-on ? Question sur notion de thèse dont la diffusion sur intranet est interdite. Paris Est : Thèses, embargo, conservée sur l'intranet de l'établissement, notion consultation sur place. Remarque : avec les thèses, nous sommes dans un temps où le papier et la microfiche était plus diffusable

que l'électronique ? Avant c'était plus simple, parce qu'on ne demandait pas l'avis du doctorant. La thèse était déposée à la bibliothèque et prètable en PEB.

Débat : Y a-t-il un vrai verrou juridique ? D'un point de vue juridique, une thèse est soit :

- confidentiel,
- soit pas confidentiel

Y a-t-il des établissements envisagent dans les formulaires une exception de PEB, du type de celle des licences de documentation électronique pour assurer une diffusion du document électronique.

Note : la table 27 atteint le point microfiche à 15h43 et arrête la discussion avant de se mettre à les regretter ;-)

Table 31 : Il est possible de proposer des outils qui permettent à l'utilisateur d'imprimer tout ou partie de la thèse concernée. (Visiodoc?) . Une telle solution technique pourrait permettre alors de contourner le problème du PEB. Pourrait-il être adossé à thèses.fr ? Une autre solution consisterait à contacter directement l'auteur par mail pour solliciter son approbation pour la diffusion. Une mise en place sous forme de DRM par la bibliothèque serait trop coûteuse.

Table 35 : problème se pose dès la diffusion restreinte de la thèse : eg à Tours, nombreuses thèses ne sont même pas autorisées à la diffusion en intranet. Consultables uniquement sur place sur un poste dédié. Pb également pour les numérisations a posteriori, nécessité d'aller à la pêche aux autorisations. Solution pour diffuser : transmettre les thèses à Wikileaks ou Internet Archives :)

Table 36 : Solution retenue par l'université de Caen : tant que la consultation sur l'intranet n'est pas sécurisée, l'université demande un exemplaire papier pour les thèses à consultation restreinte, exemplaire qui est disponible pour le PEB.

Retour d'expérience de Paris Sud : consultation sur place sur un poste dédié, privé de tout moyen d'exporter des données à l'extérieur – c'est-à-dire privé de l'accès au réseau, au lecteur CD et au port USB. L'impression est limitée à 10% de la thèse.

Solution technique proposée par le groupe : accès à distance sur authentification et pour une durée limitée sur un poste dédié dans l'université qui formule la demande, via l'intranet de l'université de soutenance ou via une plateforme sécurisée gérée par l'ABES en lien avec le CINES, sans possibilité de téléchargement et avec impression limitée.

Table 38 : Solution 1 : on ne diffuse pas. Solution 2 : on maintient du double dépôt pour contourner la situation d'une thèse électronique moins diffusable qu'une thèse papier. Solution 3 : (qui se pratique déjà dans le cadre plus large du PEB-fourmiture d'article), mise en place sur un serveur local d'un fichier protégé (pas de copier-coller, capture ou enregistrement et accès au document limité dans le temps. Pour les articles, seule une unique impression papier est autorisée.

Table 40 : Passage à Star : nombreuses sollicitations. Respect de l'autorisation du doctorant, pas de possibilité de s'opposer à la diffusion en intranet. Pour les demandes à distances : impression papier à partir de l'électronique, mais lourd à gérer, il faudrait un système d'envoi de fichier avec impression à l'arrivée, un pivot technique pourrait être assuré par l'ABES.

14. Vous semble-t-il pertinent de valoriser les thèses d'exercices de santé ? Comment ?

Table 14 : Ces thèses sont très consultées dans les établissements mais accessibles que via des portails divers. Nécessité de mutualiser ces portails =} thèses.fr ?

Table 25 : expérience de certains établissements avec DUMAS : le Sudoc devrait pouvoir moissonner DUMAS directement (actuellement double travail de mise en ligne DUMAS puis de signalement Sudoc)

Table 26 : problème il n'y a pas de portail comme thèses.fr. Elles ne sont pas toutes dans le Sudoc, mais sur des outils différents. Ces documents sont utiles pour les lecteurs, mais c'est fait dans des outils diverses. Il devrait être dans le Sudoc pour permettre une visibilité de la production scientifique des universités.

Table 31 : Ce sont des thèses importantes à diffuser : elles sont utiles à tous les étudiants, aux professeurs, aux chercheurs ... Certains établissements ont une politique de diffusion propre. Il est possible d'utiliser la base DUMAS de dépôt des mémoires après soutenance (<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>). On pourrait envisager de créer une base spécifique de ce type pour les thèses d'exercice, en évitant le double signalement aujourd'hui nécessaire dans le SUDOC et dans DUMAS.

Table 32 : oui absolument car :

- les thèses d'exercice servent de base à d'autres thèses d'exercice donc cette valorisation correspond à un besoin usager.
- contenu particulier et varié: présence de méta-analyse/revues de littératures ou d'études cliniques/enquêtes
- Pb de la quantité qui les rend plus difficile à valoriser.
- Pas d'outil spécifique qui leur est dédié

Table 38 : Après signalement Sudoc, stockage sur des serveurs locaux ou dépôt dans Dumas (à condition de refaire le travail de signalement. D'où risque d'abandon du signalement dans le SUDOC...) Quid de la constitution d'un sous-ensemble de Stars spécifiquement dédié aux thèses d'exercices? Les thèses d'exercice ont été signalées dans le Sudoc quand elles étaient sous forme imprimée. Depuis le passage progressif à l'électronique, les situations sont diverses en matière de dépôt (plateforme locale, Dumas, simple serveur sans base associée, pages web etc.) et de signalement (sur la plateforme locale ou Dumas exclusivement ou double signalement avec le Sudoc mais pas toujours à l'aide de transfert de notices). Une partie des établissements ont abandonné le signalement dans le Sudoc et il devient difficile de repérer ces thèses maintenant qu'elles sont sur support électronique. Les thèses d'exercice ne sont en théorie pas signalées dans thèses.fr mais le sont néanmoins jusqu'à une certaine date car elles étaient cataloguées avec une note "thèse de doctorat" mention qui figurait sur la page de titre jusqu'à une certaine date (dans les années 90 ?). Pourquoi ne pas prévoir un dépôt dans une plateforme commune pour tous (Dumas ? si cela ne peut être thèses.fr) et un signalement grâce aux outils existants communs (via Star ?). Cela n'exclut pas la possibilité de critères de sélection (le dépôt dans Dumas l'est sous la responsabilité de la bibliothèque ou d'un enseignant et le critère est parfois l'obtention d'une note au-delà d'un certain chiffre.

Table 40 :

- Médecine à Grenoble : demande élevée, les thèses d'exercice récentes sont sur Dumas mais les thèses anciennes sont numérisées, stockées sur un serveur mais pas diffusées.

- Bordeaux ? : Thèses systématiquement mises en ligne depuis 3 ou 4 ans, cataloguées, le doctorant dépose une version électronique (pas en lien avec la scolarité mais directement), dépôt rendu obligatoire. Sous peu déploiement ORI-OAI. Les thèses sont assez consultées. Accord du doctorant pour la mise en ligne et la diffusion, avec ORI-OAI l'accès via intranet sera désormais possible.

- En maths, projet de numérisation de thèses qui ne sont pas référencées. CDC fait, mise en production en cours, l'attente existe en termes de consultation.

- CHU Réunion nouvellement créé : l'UFR Santé a demandé au SCD que les thèses d'exercice soient traitées du dépôt à la diffusion.

Satisfaction ? : A Grenoble, la solution Dumas n'est pas satisfaisante.

Solution ? Ne serait-il pas opportun que l'ABES s'empare du projet du traitement des thèses d'exercice (au même titre que les thèses de doctorat), idem pour les mémoires de Master ? La production scientifique serait ainsi gérée de la même manière et par les mêmes entités, si les dépôts restent distincts la gestion serait compliquée.

Vote du Cac sur les mémoires de master : recueil avant soutenance, catalogage sommaire, dépôt.

15. Quels retours d'expériences sur la formation des doctorants au dépôt électronique de leur thèse souhaiteriez-vous partager ?

Table 1 : Paris Descartes a guichet de dépôt des thèses (en rapport avec l'institut de formation des doctorants, qui est interlocuteur unique pour les corrections APOGEE). Parmi les *features*, numéro ORCID éventuellement, les publications intermédiaires. 1 ETP sur STEP STAR et ce guichet. Point évident de formation.

Table 25 : à Brest : une journée par an de formation facultative

- des dépliants ont été réalisés

- faut-il organiser des informations sur le dépôt ou séances de dépôt accompagnées (aide à la vérification du pdf par exemple)

Table 32 : Les doctorants sont contents de savoir où trouver l'info

Information notamment sur la notion de confidentialité d'une thèse, diffusion, engagement du doctorant à prendre en compte les modifications demandées par le jury...

Ces infos sont par ailleurs disponibles sur le site des universités

16 - Toutes autres questions sur lesquelles vous souhaitez réfléchir ou débattre ensemble (merci d'indiquer le thème débattu et le numéro de votre table)

Table 1 : La fin du catalogage, l'évolution des équipes

Questions sur la communication autour de la fin du catalogage, qui n'est pas une vraie fin mais une évolution vers d'autres activités. Fin du catalogage « à la papa », mais montée en charge des "créateurs de liens" et des corpus spécialisés. Equipe spécialisée signalement mais à profils croisés (Paris Descartes, sur 11,5 ETP) ou répartie (BULAC, CUJAS, Lyon 1, Lyon 3), proche de l'outil (Lyon 3) ou plus vers les données de façon traditionnelle (Toulouse, BULAC).

Lien entre les services d'aide à la recherche et les fonctions sur le signalement ? Pas systématique; un lien plus fort dans le cadre de la formation.